

Agronomie, Environnement & Sociétés

Revue éditée par l'Association française d'agronomie (Afa)

Siège : 16 rue Claude Bernard, 75231 Paris Cedex 05.

Secrétariat : 2 place Viala, 34060 Montpellier Cedex 2.

Contact : afa@supagro.fr, T : (00-33)4 99 61 26 42, F : (00-33)4 99 61 29 45

Site Internet : <http://www.agronomie.asso.fr>

Objectif

AE&S est une revue en ligne à comité de lecture et en accès libre destinée à alimenter les débats sur des thèmes clefs pour l'agriculture et l'agronomie, qui publie différents types d'articles (scientifiques sur des états des connaissances, des lieux, des études de cas, etc.) mais aussi des contributions plus en prise avec un contexte immédiat (débats, entretiens, témoignages, points de vue, controverses) ainsi que des actualités sur la discipline agronomique.

ISSN 1775-4240

Contenu sous licence Creative commons



Les articles sont publiés sous la licence Creative Commons 2.0. La citation ou la reproduction de tout article doit mentionner son titre, le nom de tous les auteurs, la mention de sa publication dans la revue AE&S et de son URL, ainsi que la date de publication.

Directeur de la publication

Antoine MESSÉAN, président de l'Afa, Ingénieur de recherches, Inra

Rédacteur en chef

Olivier RÉCHAUCHÈRE, chargé d'études Direction de l'Expertise, Prospective & Etudes, Inra

Membres du bureau éditorial

Guy TRÉBUIL, chercheur Cirad

Philippe PRÉVOST, Chargé des coopérations numériques à Agreenium

Danielle LANQUETUIT, consultante Triog et webmaster Afa

Comité de rédaction

- Marc BENOÎT, directeur de recherches Inra
- Gérard CATTIN, retraité de la chambre d'agriculture de la Marne
- Joël COTTART, agriculteur
- Thierry DORÉ, professeur d'agronomie AgroParisTech
- Sarah FEUILLETTE, cheffe du Service Prévision Evaluation et Prospective Agence de l'Eau Seine-Normandie
- Yves FRANCOIS, agriculteur
- Jean-Jacques GAILLETON, inspecteur d'agronomie de l'enseignement technique agricole
- Laure HOSSARD, ingénieure de recherche Inra Sad
- Marie-Hélène JEUFFROY, directrice de recherche Inra et agricultrice
- Aude JOMIER, enseignante d'agronomie au lycée agricole de Montpellier
- Christine LECLERCQ, professeure d'agronomie Institut Lassalle-Beauvais
- Francis MACARY, ingénieur de recherches Irstea
- Antoine MESSEAN, Ingénieur de recherches, Inra
- Adeline MICHEL, Ingénieure du service agronomie du Centre d'économie rurale de la Manche
- Marc MIQUEL, consultant
- Bertrand OMON, Chambre d'agriculture de l'Eure
- Thierry PAPILLON, enseignant au lycée agricole de Laval
- Philippe POINTEREAU, directeur du pôle agro-environnement à Solagro
- Philippe PRÉVOST, Chargé des coopérations numériques à Agreenium
- Bruno RAPIDEL, Cirad
- Anne VERDENAL, agricultrice

Secrétaire de rédaction

Philippe PREVOST

Assistantes éditoriales

Sophie DOUHAIRIE et Danielle LANQUETUIT

Conditions d'abonnement

Les numéros d'AE&S sont principalement diffusés en ligne. La diffusion papier n'est réalisée qu'en direction des adhérents de l'Afa ayant acquitté un supplément

(voir conditions à <http://www.agronomie.asso.fr/espace-adherent/devenir-adherent/>)

Périodicité

Semestrielle, numéros paraissant en juin et décembre

Archivage

Tous les numéros sont accessibles à l'adresse <http://www.agronomie.asso.fr/carrefour-inter-professionnel/evenements-de-lafa/revue-en-ligne/>

Soutien à la revue

- En adhérant à l'Afa via le site Internet de l'association (<http://www.agronomie.asso.fr/espace-adherent/devenir-adherent/>). Les adhérents peuvent être invités pour la relecture d'articles.
- En informant votre entourage au sujet de la revue AE&S, en disséminant son URL auprès de vos collègues et étudiants.
- En contactant la bibliothèque de votre institution pour vous assurer que la revue AE&S y est connue.
- Si vous avez produit un texte intéressant traitant de l'agronomie, en le soumettant à la revue. En pensant aussi à la revue AE&S pour la publication d'un numéro spécial suite à une conférence agronomique dans laquelle vous êtes impliqué.

Instructions aux auteurs

Si vous êtes intéressé(e) par la soumission d'un manuscrit à la revue AE&S, les recommandations aux auteurs sont disponibles à l'adresse suivante :

<http://www.agronomie.asso.fr/carrefour-inter-professionnel/evenements-de-lafa/revue-en-ligne/pour-les-auteurs/>

À propos de l'Afa

L'Afa a été créée pour faire en sorte que se constitue en France une véritable communauté scientifique et technique autour de cette discipline, par-delà la diversité des métiers et appartenances professionnelles des agronomes ou personnes s'intéressant à l'agronomie. Pour l'Afa, le terme agronomie désigne une discipline scientifique et technologique dont le champ est bien délimité, comme l'illustre cette définition courante : « *Etude scientifique des relations entre les plantes cultivées, le milieu [envisagé sous ses aspects physiques, chimiques et biologiques] et les techniques agricoles* ». Ainsi considérée, l'agronomie est l'une des disciplines concourant à l'étude des questions en rapport avec l'agriculture (dont l'ensemble correspond à l'agronomie au sens large). Plus qu'une société savante, l'Afa veut être avant tout un carrefour interprofessionnel, lieu d'échanges et de débats. Elle se donne deux finalités principales : (i) développer le recours aux concepts, méthodes et techniques de l'agronomie pour appréhender et résoudre les problèmes d'alimentation, d'environnement et de développement durable, aux différentes échelles où ils se posent, de la parcelle à la planète ; (ii) contribuer à ce que l'agronomie évolue en prenant en compte les nouveaux enjeux sociétaux, en intégrant les acquis scientifiques et technologiques, et en s'adaptant à l'évolution des métiers d'agronomes.

Lisez et faites lire AE&S !

Sommaire

P-7- Avant-propos

A. MESSÉAN (Président de l'Afa) et O. RÉCHAUCHÈRE (Rédacteur en chef)

P-9- Éditorial

P. PRÉVOST, S. LARDON, M. CAPITAINE, S. BONIN, S. MADELRIEUX, N. SENIL (coordonnateurs du numéro)

Le design pour penser l'action dans les territoires

P-15- Innovations sociales et scénarios de transition écologique. Des exemples illustrant ce qu'on peut entendre par design territorial
F. JEGOU

P-17- Le design est-il un concept pour les agronomes ?

L. PROST

P-25- Le design est-il une nouvelle forme de l'action publique territoriale ?

V. POUDRAY, P. MAO et N. SENIL

P-31- Projet de paysage, projet agricole et design territorial

S. BONIN et B. FOLLÉA

P-41- De l'agriculture conventionnelle à l'agriculture biologique, comment un paysagiste peut-il enrichir un projet agricole durable ?

L. D'HEYGÈRE

P-49- Le design territorial, un concept adapté au travail des collectivités locales ?

J.S. LAUMOND et R. AMBROISE

Des situations agricoles pour penser le design en agronomie

P-59- Concevoir un système agri-alimentaire territorialisé en milieu rural : vers l'émergence d'un living-lab pour impulser de nouvelles pratiques agricoles et alimentaires à différentes échelles de territoire

C. MIGNOLET, R. FECHE, C. SCHOTT et F. BARATAUD

P-67- Des pratiques agroécologiques à la conception de systèmes agri-alimentaires territorialisés : exploitation agricole et design territorial

E. MARRACCINI

P-73- Design territorial et transition agro-écologique d'une exploitation agricole : exemple d'une ferme en agro-foresterie

V. POUDRAY, A. SIEFFERT et M. CAPITAINE

P-79- Design agricole inspiré de la permaculture : exemple d'une micro-ferme de l'Ouest de la France

K. MOREL, N. SENIL et M. TAVERNE

P-87- Comment designer une alimentation durable dans les territoires ?

C. DUMAT, D. MASSALOUX, A. LIMBERTIE et S. LARDON

P-99- Le projet de recherche-action TATA-BOX : démarches et outils pour le design territorial dédié à la transition agro-écologique

E. AUDOUIN, J.E. BERGEZ, O. THEROND, F. PADIE, K. CAPELLE, S. BONIN

P-111- Construction de projets agroécologiques territorialisés : à la recherche des conditions et caractéristiques de ces démarches

S. BONIN, E. AUDOUIN et A. MESSÉAN

P-117- Histoire du grand projet « Biovallée » à travers celle de l'agriculture biologique et relecture par le design territorial

S. MADELRIEUX, F. KOCKMANN et H. VERNIER

P-127- Quelles leçons tirer de l'analyse des situations agricoles pour les usages du design territorial par les agronomes ?

S. LARDON, M. CAPITAINE, S. BONIN, S. MADELRIEUX et P. PRÉVOST

Des expériences de recherche dans une dynamique de design territorial

P-133- Quand le design territorial réinvente la gestion de l'eau et l'alimentation de proximité

M.H. VERGOTE et S. PETIT

P-141- CAPFARM : simulation d'allocations de couverts à l'échelle des exploitations agricoles et des paysages

H. BOUSSARD, B. ROCHE, H. DECHATRE, A. JOANNON, G. MARTEL et G. PAIN

P-149- Concevoir des systèmes culture-élevage à l'échelle des territoires : une méthode adaptative et participative

M. MORAINÉ, M. DURU et O. THEROND

P- Projet BRIE'EAU : une démarche participative pour repenser ensemble un territoire de grandes cultures

L. SEGUIN, F. BIRMANT, G. LETOURNEL, M. BONIFAZZI, F. BARATAUD, A. ARRIGHI, L. GUICHARD, S. BOUARFA, L. ROGER, L. ROYER, D. HUREAU, J.E. ROUGIER, R. MELIO-DELAGE, C. BONTOUX, B. BERTHOME et J. TOURNEBIZE

Quand les agronomes faisaient du design sans le savoir...

P-173- Les Plans de Développement Durable en agriculture (1993-1999) : une expérience de design territorial ?

R. AMBROISE et F. KOCKMANN

P-181- Le domaine du Pradel, un lieu de design territorial depuis Olivier de Serres

P. PREVOST et B. VIDAL

Note de lecture

P-189- Paysans de nature. Réconcilier l'agriculture et la vie sauvage

P.Y. LE GAL



Projet de paysage, projet agricole et design territorial

Landscape project, agricultural project and territorial design

Sophie BONIN* - Bertrand FOLLÉA**

*Maitre de conférence, LAREP, Ecole Nationale Supérieure de Paysage de Versailles - Courriel : s.bonin@ecole-paysage.fr

**Paysagiste dplg, Agence Folléa-Gautier, Responsable de la Chaire Paysage et Energie de l'ENSP - Courriel : b.follea@follea-gautier.com

Résumé

Cet article aborde les rapports entre les notions de projet de paysage et de design territorial, dans la perspective des relations des paysagistes aux agronomes et à leurs interactions face aux changements en cours en agriculture. Plus précisément, l'interrogation porte sur le rôle des paysagistes dans la transition écologique agricole. Après avoir examiné les problèmes posés par le mot lui-même de design, et l'écho qu'il peut avoir avec le paysage, en français (peut-on dire que le concepteur de paysage est un designer ?), il explore de quel « design territorial » peut se revendiquer l'approche du paysagiste, au sein du projet de paysage. Enfin, il essaye d'identifier des apports spécifiques possibles de cette approche, en s'appuyant sur une expérience originale d'ateliers pédagogiques mutualisés entre formation de paysagiste concepteur et formation d'ingénieur agronome.

Mots-clés

Paysagisme, agronomie, agroécologie, transition, projet, territoire.

Abstract

This paper deals with the relationship between the notions of landscape project and territorial design, from the perspective of the relationship between landscape architects, agronomists and their linkages faced to agriculture dynamics. More specifically, the issue concerns the role of landscape architects in the agricultural ecological transition. At first we'll be considering the senses offered by the word « design » itself, between french and english uses, and the echo it can have with the landscape. In french, can we say that the landscape architect is a designer? Then we'll explore what "Territorial design" can claim in the approach of the landscaper, the landscape project. Finally, we'll try to identify possible specific contributions of this approach, by relying on an original experience of educational workshops shared between training of landscape architect and training of agricultural engineer.

« Une des principales considérations à faire quand on choisit des situations de maisons, fut de souhaiter particulièrement d'y pouvoir aisément faire de beaux et de bons jardins, ce qui pourtant ne se fait guère ; on a beaucoup d'autres égards qui touchent davantage, et qui font absolument qu'on se détermine ; ce sera par exemple la beauté de la vue et la

proximité d'une rivière ou d'un bois ; ce sera la commodité et le plaisir de la chasse, ce sera la facilité d'y faire des fontaines et des canaux, l'utilité du revenu, ou quelque considération d'un voisinage d'amis, etc., si bien que les jardins dont est question [fruitiers et potagers], sont presque la dernière chose à laquelle on vient à penser, et ainsi ils font bien plutôt des ouvrages de nécessité, et d'après coup, que des ouvrages de choix et de prévoyance ». *La Quintinie, Instruction pour les jardins fruitiers et potagers, 1690, p. 136.*

Introduction

Les paysagistes concepteurs et les agronomes se connaissent malheureusement peu, pour travailler trop rarement ensemble. Des liens historiques puissants existent pourtant entre les deux disciplines. Il n'est pas insignifiant que l'école la plus ancienne et celle qui forme le plus de paysagistes concepteurs, à Versailles et Marseille, comme celle qui forme les ingénieurs paysagistes à Angers, soient sous tutelle du Ministère de l'Agriculture. Il y a une filiation commune de ces disciplines avec l'horticulture, l'art des jardins, dont Jean-Baptiste de La Quintinie est sans doute la plus belle figure : son *Instruction pour les jardins fruitiers et potagers* (1690) est pour André-J. Bourde, « le premier des grands traités agronomiques modernes » (Bourde, 1967, p. 88), en même temps que « dans la grande tradition des ouvrages d'agronomie artistes tels que les Anciens en avaient composés » (id. p. 80). Enfin ce sont aussi deux disciplines à visée opérationnelle, d'aménagement, qui se nourrissent de sciences plus fondamentales multiples dont beaucoup sont communes (botanique, pédologie, hydrologie et bien sûr aujourd'hui les sciences écologiques). Cela fait beaucoup, mais la distance entre agronomie et paysagisme est aussi très grande. Reprenons la figure de La Quintinie. Il est aussi maître d'œuvre du grand Potager de Versailles, où siège aujourd'hui l'Ecole Nationale Supérieure de Paysage. Le Potager du Roi fut un chantier considérable (9 ha de marécage à assainir, remblayer, terrasser en différents niveaux) et en même temps subtile pour s'adapter aux expositions du vent et du soleil et aux usages et plantations envisagées (agencement de murs, d'entrées, de souterrains, de réseau d'irrigation et de bassins, symétries, espacements, proportions) : un vrai travail de conception paysagère. Mais dans son *Instruction*, quelle place accorde-t-il à ce savoir-faire d'agencement de l'espace ? Aucune, pas plus d'ailleurs que ses illustres prédécesseurs agronomes (comme Olivier de Serres) et ceux qui lui succéderont dans une abondante production éditoriale de traités agronomiques : on y cherche assez vainement des éléments de méthode pour l'organisation spatiale d'une exploitation, et même pas l'idée d'un besoin de penser le plan, de faire le dessin de celle-ci. Les principes d'aménagement arrivent comme l'aboutissement des connaissances théoriques biologiques ou économiques (le plus fameux en terme d'effet paysager est celui de l'enclosure), sans que l'on saisisse, ni une description des effets paysagers des changements opérés, ni la moindre préoccupation en matière de conception

spatiale en tant que telle¹. C'est l'affaire d'une autre spécialité, celle de l'art des jardins, bien distincte, qui aura ses propres publications mais hors du champ des préoccupations productives. L'opposition de ces deux postures, alimentée par la littérature de l'histoire des jardins, incarnée dans le face à face de La Quintinie avec son contemporain André Lenôtre, est aujourd'hui remise en cause d'ailleurs, ce qui est intéressant pour notre propos. Ainsi Antoine Jacobsohn, responsable actuel du Potager du Roi et historien des jardins, montre combien le travail de l'ingénieur et de l'artiste (deux « métiers » plutôt associés à Le Nôtre) et celui du savant et de l'expérimentateur (ceux associés à La Quintinie) sont poreux et ont pu se nourrir dans les différents projets des grands hommes.

Agronomie et paysagisme ne se sont donc que peu nourris mutuellement d'un point de vue théorique, académique, même si ces disciplines sont sœurs. Mais la pratique du projet de jardin puis de paysage amène nécessairement à des préoccupations communes : le sol, le végétal, les circulations, en bref l'écologie (cf. Jacobsohn, 2019). Pierre Donadiu (2009) évoque par exemple la figure de Jacques Montaigu, agronome et parmi les premiers enseignants de la section paysage de l'école d'horticulture, dans les années 1960-70. De nombreux travaux aussi ont considéré le paysage sous des angles historique et géographique, étudiant la place de l'agriculture dans les caractères et dynamiques des paysages. Des parcours individuels de chercheurs agronomes ont nourri le paysagisme, que l'on pense à Yves Luginbühl (devenu théoricien du paysage), et d'autres ont été des militants de l'approche paysagère, de l'analyse des paysages pour nourrir l'agronomie (Jean-Pierre Deffontaines en premier lieu ; dans les instances du ministère de l'agriculture Régis Ambroise aura défendu cette vision, en solitaire). Mais les ouvrages et revues de référence de l'agronomie laissent la préoccupation pour la gestion ou la création de paysages aux marges, et réciproquement.

Aujourd'hui, le statut de l'agriculture a beaucoup changé, dans ses objectifs mêmes et sa place dans la société, et la question de la forme des espaces agricoles ré-interpelle l'agronomie dans un nouveau cadre. Depuis 2010, des agronomes promouvant une « landscape agronomy », cherchent à intégrer les apports de l'écologie du paysage en faveur de démarches multiscales et plus systémiques pour saisir les systèmes agraires d'une région, en rapport avec les objectifs de réduction des impacts sur les ressources naturelles, et de fourniture de services environnementaux (Benoit et al., 2012,

p. 1386). En effet, on demande aujourd'hui à l'agriculture explicitement des services qui dépassent ou modifient la demande de production de nourriture, et ces changements posent des questions spatiales. Cette demande plurielle est aujourd'hui parfois inscrite dans la loi : continuités écologiques pour favoriser la biodiversité et la qualité de l'eau², maintien des paysages ouverts³. Elle est souvent aussi saisie par certains agriculteurs, qui développent des modes de production agro-écologiques (l'agroforesterie, la permaculture, posent directement des questions de formes visibles et d'agencement spatial). Les collectivités territoriales se saisissent aussi du sujet, en travaillant à des transitions spécifiques entre espaces habités et espaces agricoles, et plus encore en se ressaisissant de la question de l'alimentation, et en encourageant les nouveaux agriculteurs urbains (Steele, 2016 ; cf. exposition Capital agricole)⁴. Enfin, parmi ces services non seulement rendus mais aujourd'hui de plus en plus reconnus, et ayant des implications possibles en terme d'action publique ou d'initiatives des agriculteurs, il y a l'accueil du public sur ses chemins et dans les fermes, qui contribue à la sensibilisation qu'offrent les paysages agricoles aux enjeux écologiques et alimentaires⁵.

Ainsi, plus vivement qu'hier, autour du concept de paysage et par lui, paysagistes et agronomes ont beaucoup à construire de concert. Le concept de design territorial peut-il y aider ? Autrement dit la démarche paysagère est-elle une forme de design territorial au service d'un projet agronomique, écologique et spatialisé ?

Nous examinerons dans une première partie les problèmes posés par le mot lui-même de design, et l'écho qu'il peut avoir avec le paysage, en se situant délibérément dans la francophonie, on verra pourquoi. Puis nous examinerons de quel « design territorial » peut se revendiquer l'approche du paysagiste, du professionnel de la conception de projet de paysage. Enfin nous essaierons de préciser les qualités particulières qui pourraient définir une démarche paysagiste au service de la transition écologique de l'agriculture. Nous nous appuierons en particulier sur une expérience originale d'ateliers pédagogiques mutualisés entre formation de paysagiste concepteur (ENSP Versailles) et formation d'ingénieur agronome (AgroCampus Ouest puis ENSAIA Nancy), en partenariat avec l'éco-centre de Villarceaux.

Design et paysage, un problème de langage

Le monde francophone du paysage éprouve quelques difficultés sémantiques avec le terme de *design*. Le monde de la

¹ Dans *Instruction pour les jardins fruitiers et potagers*, les propos les plus proches d'un regard paysagiste concernent les recommandations de la forme carrée (« la plus belle figure qu'on puisse souhaiter pour un fruitier ou pour un potager et même la plus commode pour la culture, est sans doute celle qui fait un beau carré », p. 176, éd. 1690), de la position de l'entrée (au milieu de la plus grande étendue), et de la nécessité de clore, où les arguments esthétiques et utilitaristes sont totalement imbriqués, à un degré qui fait presque sourire. Ainsi, quant à entourer son potager de « murailles », les premières raisons sont par rapport à la protection contre les vols, mais ensuite « que les yeux trouvent tellement de quoi se réjouir en parcourant tout ce qu'il doit avoir, que jamais il ne vienne en tête de souhaiter rien de plus divertissant » (autrement dit, le regard du jardinier est mis en avant, et non « les vues de dehors qui sont si nécessaires pour les autres jardins »). p. 179, éd. 1690.

² La loi pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages, article 2, II-8, énonce que « les surfaces agricoles, aquacoles et forestières sont porteuses d'une biodiversité spécifique et variée et les activités agricoles, aquacoles et forestières peuvent être vecteurs d'interactions écosystémiques garantissant, d'une part, la préservation des continuités écologiques et, d'autre part, des services environnementaux qui utilisent les fonctions écologiques d'un écosystème pour restaurer, maintenir ou créer de la biodiversité ». Voir aussi à propos de la politique des trames vertes et de la restauration entre écologie et paysagisme : Toublanc, Bonin, 2012.

³ Cette préoccupation est présente depuis longtemps dans certains schémas directeurs régionaux de la planification urbaine, comme en Ile-de-France (cf. Bonin, 2013). Mais les lois encadrant la planification se sont beaucoup renforcées pour ce qui est des espaces agricoles : dans les années 1970 englobés

dans la terminologie d'espaces ouverts (comme les espaces naturels, et forestiers), ils sont maintenant traités explicitement et plus spécifiquement. Ainsi la loi sur le développement des territoires ruraux de 2005 a-t-elle instauré des PAEN, « périmètre de protection et de mise en valeur des espaces agricoles et naturels périurbains », permettant d'introduire dans le code de l'urbanisme la possibilité pour les collectivités locales d'aborder des questions d'aménagement et de gestion agricole. Des principes de protection du foncier agricole, ou d'aide au maintien de certaines pratiques, sont aussi présents dans la loi de juillet 2010 portant engagement national de l'environnement et dans celle du 27 juillet 2010 de modernisation de l'agriculture et de la pêche, avec la mise en place d'un observatoire nationale de la consommation d'espaces agricoles. Ces dispositions ont été encore renforcées par la loi ALUR de mars 2014 (dans le domaine de l'urbanisme) et par la loi d'avenir pour l'agriculture d'octobre 2014.

⁴ Exposition au Pavillon de l'Arsenal, Paris, octobre 2018 à janvier 2019, qui comporte en particulier « 26 chantiers de la ville cultivée » assez significatifs de cette demande, bien qu'ici elle soit largement utopique, et que le débat sur l'agriculture urbaine, chez les agronomes, ne soit pas ici notre propos.

⁵ La visite d'exploitations agricoles se rattache à différentes parties des programmes pédagogiques de Seconde et de 1^{ère} S, en SVT et en géographie. Des associations aujourd'hui nombreuses organisent la relation entre les établissements scolaires et les exploitations agricoles volontaires. Cf. par exemple en Ile-de-France : https://edd.ac-versailles.fr/IMG/pdf/Lyceens_a_la_ferme_V5-3.pdf. Ou voir aussi l'association LudiBio (portant par exemple d'une exploitation en élevage et méthanisation de l'Eure, afin d'accueillir en moyenne 5000 lycéens par an autour des thèmes « Nourrir l'humanité » ou « Enjeux planétaires (gestion des sols, énergie, biodiversité) »).

géographie française n'est pas beaucoup plus à l'aise avec le terme de design territorial d'ailleurs : il est absent des dictionnaires de la géographie, et ce n'est que très récemment qu'on le voit apparaître dans des travaux pionniers (Gwiazdzinski, 2015). Il faut dire que le mot a connu un destin pour le moins curieux. Les linguistes (Rey, 2000, p. 1052 pour design et p. 1055 pour dessiner) nous rappellent que le terme anglais lui-même est issu du français *dessein*, qui jusqu'au XVII^e siècle rassemble la double signification de dessin et de dessein, mots qui sont issus du même verbe *desseigner* (ou *dessigner*) qui sortira d'usage au profit de *dessiner*. Les Anglais ont pris ce mot au XVIII^e siècle en conservant sa double signification (*design*), de même que les italiens (*designo*). Mais en français les deux sens de dessin (représentation) et de dessein (intention) ont été distingués. Le terme *design* est (re)venu dans la langue française en 1959. Dans le sens commun il s'entend dès lors sous une forme plus étroite qu'en anglais ; il évoque très clairement le dessin : un meuble ou un objet « *design* », par exemple, signifie grosso modo bien dessiné, dans un style affirmé, souvent épuré. Mais le terme *design* en français renvoie aussi à l'objet d'une part (*design* d'objet), et à sa dimension industrialisée d'autre part (*design* industriel), tout en portant peu la notion de projet comme intention. C'est ce poids de significations, certes réductrices mais bien réelles dans le langage français courant, qui pose problème pour son utilisation dans le domaine du paysage. Car la démarche paysagère telle que nous la concevons s'entend comme une conception (dessin) projectuelle (*dessein*), mais aussi relationnelle (et non centrée sur l'objet) et contextuelle (et non pas répétée et standardisée par industrialisation). Nous n'aurions en revanche aucun mal à raccrocher le paysage au *design* dans la langue de Shakespeare, dont l'expression *landscape design* recouvre bien la notion de projet de paysage ; et les dictionnaires anglophones traitant d'architecture du paysage comportent plusieurs rubriques sur le *design*, depuis longtemps. En français, comme le souligne encore le *Dictionnaire historique de la langue française* (Rey, 2000, p. 1052), la signification du *design* est marquée par l'industrialisation, c'est-à-dire la fin d'une fabrication des objets dont le projet se précise en cours d'exécution, comme avec les réalisations manuelles ; et par une importance donnée à la forme et à la disposition, « par opposition à l'ingénieur qui prend en charge les fonctionnements ». Cette position est devenue caricaturale et elle a beaucoup évolué. Mais il se trouve qu'elle est aussi un écho fidèle de toute une littérature qui a construit le paysagisme en opposition avec le mouvement moderne de l'architecture. Une raison essentielle est que le paysagiste, et l'agronome, travaillent avec le végétal, et plus généralement avec le vivant, en lien avec des usages humains. Leurs conceptions du projet de ce point de vue ont en commun leurs préoccupations pour les processus au moins autant que pour la forme, et l'inscription dans un temps qui transformera la matière de départ, le site ou l'exploitation, avec des rétro-actions, liés à la complexité du vivant, que le concepteur sait ne pas maîtriser totalement. Alors que la conception industrielle cherche au contraire à limiter au maximum tous les facteurs qui modifieraient le plan initial, la conception paysagère s'applique à projeter dans la durée, à accepter donc à jouer avec les phénomènes naturels, mais aussi

avec des usages inattendus qui peuvent survenir, des modalités d'appropriation des espaces créés. Le projet de paysage comme le projet agricole portent donc autant voire plus sur la conception de processus à installer ou infléchir, que sur une forme à finaliser.

Le mot paysage a une histoire plus jeune que le paradigme du « dessiner ». Il est aussi né avec une double signification de représentation et de portion d'espace, qu'il a gardé jusqu'à aujourd'hui. Il n'est donc pas réductible à un objet.

Cependant, depuis plusieurs années, des travaux importants se sont développés - et ont diffusé dans les discours francophones - pour élargir le *design* aux champs des services et des politiques (Vial, 2014 ; Gwiazdzinski, 2015). Ces travaux ont généré une éclosion de démarches se qualifiant de *design*, mais intégrant des démarches sociales, une « science des processus de pensée complexe » qui élargit les champs concernés par le *design*, jusqu'à parler de « *design* d'expérience » par exemple, reléguant au loin les questions de forme et d'objet (Michaud, 2015, p. 17). C'est bien le cas de l'agronomie, avec des travaux devenus nombreux dans le contexte de la transition agroécologique, étudiant les conditions et les moteurs de la conception de ces nouveaux systèmes agricoles (Prost et al. 2016, comporte une belle revue bibliographique sur le sujet). On pourrait parler à propos de ces nouvelles façons d'entendre le mot *design* de « *design* de processus ». Dans la littérature anglophone bien entendu, ces distinctions ont moins de sens ; c'est bien le sens élargi de *design* (en anglais) qui conduit à revisiter ce terme en France. Les réflexions dès lors entrent dans le vaste champ de la compréhension de la conception, et sans doute qu'aujourd'hui la meilleure traduction serait ce mot de conception. Il est significatif que Stéphane Vial, dirigeant avec Alain Findeli une nouvelle revue visant à être une plate-forme pour les « sciences du *design* » (en français donc), prenne comme point de départ de cet avènement (Vial, 2015, p. 23) un article de référence sur le sujet, daté de 1973 : « Dilemmas in a General Theory of Planning » dans *Policy Sciences*, de Rittel et Webber. L'article n'utilise nullement le terme de *design* (dans le texte original anglais, aucune occurrence), mais celui de *planning*, de *policy sciences*, de *large-system problems*. La francophonie a donc récupéré le terme *design* sous une nouvelle acception, fruit des débats critiques sur la forme qui préoccupent le monde des concepteurs.

La démarche du projet de paysage comme méthode de design territorial

Au-delà des mots et de leur charge signifiante, le projet de paysage, assimilé ici bon gré mal gré au *design* territorial, apparaît comme une démarche fédératrice, susceptible d'alimenter et d'être alimentée par les travaux des agronomes. Le *design* territorial porte en lui une puissante charge d'innovation, ne serait-ce qu'en créant un recul c'est-à-dire une réflexion méthodologique sur des pratiques qui relèvent souvent de la « boîte noire » (Davodeau, 2007 ; Keravel, 2015), et en profitant d'échanges théoriques entre différents registres de la conception (d'espace, de forme, de service). Aussi ces recherches théoriques et méthodologiques peuvent être mises au service de projets

agronomiques et agricoles davantage en phase avec les attentes sociétales et environnementales contemporaines. Encore faut-il s'entendre sur ce concept de "paysage", polysémique et complexe. En 2000, la Convention européenne du paysage, qui émane du Conseil de l'Europe - soit tout de même 47 pays -, nous a bien aidés en définissant le paysage comme « partie de territoire telle que perçue par les populations, dont le caractère résulte de facteurs naturels et culturels et de leurs interrelations ». Nous aimons quant à nous concentrer l'essence du concept dans le terme de *relation*. Et même de double relation :

- La relation matérielle et objective des éléments du territoire, qui constitue un écheveau complexe entre géologie, sols, eau, relief, climat, plantes, animaux, cultures, habitat, activités, infrastructures, ... ;
- La relation immatérielle et subjective des populations à ce territoire, qui compose une trame subtile d'émotions, de sentiments, de perceptions, de représentations, de mémoires, d'usages et d'appropriations.

Quant au « projet de paysage »⁶, il prend à contrepied le sens commun, qui perçoit le paysage comme une conséquence fortuite des actions des hommes sur un territoire donné. Tout à l'inverse, il fait du paysage une cause commune : non pas un résultat hasardeux, plus ou moins heureux et finalement désordonné et chaotique, mais une perspective tracée et voulue, dont le point de fuite fait converger des lignes de conduite au départ séparées, voire éloignées.

Le paysagisme tel que nous le concevons, fondé sur cette compréhension essentielle du paysage et du projet, considère que la conception de l'espace, quelles que soient sa nature et son échelle, se fait d'abord dans la relation - avant de se faire dans l'objet -, et se nourrit de l'approche sensible, en plaçant l'humain qui perçoit au centre de son champ d'action. Ainsi défini, il apparaît comme une philosophie de l'aménagement : une école de pensée profondément innovante (Folléa, 2011).

En étant interstitiel et omniprésent, le paysage comme relation décale les regards. Le champ cultivé en soi n'est pas une question de paysage : c'est d'abord une question agricole ou agronomique ; de même la route, le quartier d'habitat et la zone d'activité ne portent pas par elles-mêmes des questions de paysage, mais de mobilité et de sécurité, d'habitat et de logement, d'économie et d'emploi. En revanche la *relation* du champ à la route, au quartier d'habitat et à la zone d'activité est une question de paysage. Le paysage comme relation, mis au cœur de la discussion entre l'agriculteur, le routier, l'urbaniste, le maire, l'industriel et le commerçant, apparaît ainsi comme la spécialité de la non spécialité. Il s'offre comme bien commun, *langage* commun, qui dépasse les logiques sectorielles. C'est une forme "d'indiscipline", qui invite les différents acteurs à sortir de leurs prés carrés. Il dérange, bien sûr, car ce décalage des positions est moins confortable que les postures auto-centrées sur les intérêts particuliers. Mais il est réellement transversal, tout en étant concret, ce qui en fait un puissant

facteur de dialogue, de cohérence et de sens dans les démarches d'aménagement du territoire.

En étant à la fois subjective et objective, la démarche paysagère réintègre le sensible dans les processus d'aménagement portés par l'ingénierie. Cette dernière a survalorisé l'objectivité technique, évacuant de sa sphère la donnée humaine des populations qui, à travers leurs sensibilités, leurs pratiques et leurs représentations, perçoivent le territoire comme *un cadre et un milieu de vie*. Autrement dit le champ agricole ne se réduit pas à des quintaux de blé, ni le troupeau à une quantité d'UGB. L'un et l'autre sont perçus de façon sensible par les agriculteurs concernés, mais aussi par les riverains, les passants et les visiteurs, et cet écheveau de relations, souvent non dites, est au cœur de la démarche paysagère pour que les impressions passent aux expressions. Des agronomes se sont aussi saisis de cette démarche en proposant la construction d'une « géoagronomie de l'aménagement », fondée sur un « diagnostic géoagronomique de paysage » et des outils de médiation des paysagistes comme le dessin d'acteurs (Benoit, Deffontaines, Lardon, 2006).

En s'attachant aux relations plutôt qu'aux objets, la démarche paysagère privilégie la complexité systémique plutôt que le simplisme de la disjonction, de la réduction et de l'abstraction.

- La disjonction est partout à l'œuvre, jusque dans nos documents d'urbanisme, même intercommunaux, qui continuent consciencieusement à faire du zoning, en identifiant ici une zone d'habitat et là une zone agricole, ici une zone d'activité et là une zone naturelle. La démarche paysagère, en mettant la relation au centre des préoccupations, est à contre-courant de ce compartimentage. Elle ne dessine pas l'espace de la même façon. Elle conçoit, par exemple, les modes d'échanges et d'interfaces pour que l'espace agricole et l'espace habité cohabitent l'un avec l'autre, voire l'un par l'autre : aménagement de lisières agri-urbaines facilitant la coexistence valorisante entre les deux vocations d'espaces, organisation de complémentarités de proximité par le commerce en circuits courts, mais aussi par d'autres échanges à caractères culturels et pédagogiques, ou physiques et visuels. De même cherche-t-elle à faire de la "zone agricole" une "zone" qui soit aussi "naturelle", ouvrant logiquement à l'agro-écologie, et à faire de la "zone d'habitat" une "zone" vivante "d'activités", promouvant des formes de mixités qui, selon les cas, seront fonctionnelles, générationnelles, sociales, spatiales et/ou temporelles.

- La réduction, deuxième forme de la pensée simplifiante, lamine le divers et le particulier pour y substituer des produits standardisés. C'est ainsi que prolifère le même modèle de maison Monopoly, de bâtiment d'activités boîte à chaussures, de haie à thuyas, de carrefour en rond-point, et de parcelle cultivée sans obstacle et mise au carré. Ce clonage généralisé (Bonnin, Berque, Ghorra-Gobin, 2006), indifférent aux contextes, rétrécit la planète et l'appauvrit en termes culturels et naturels, mais aussi en termes économiques en

⁶ Selon la définition de Pierre Donadieu, le projet de paysage est « outil et processus, en général collectifs, de conception et de construction de paysages réels ou imaginaires. » (http://www.projetsdepaysage.fr/petit_lexique_de_geomediation_paysagiste), ce qui fait, en théorie, du premier agriculteur ou du premier jardinier le premier « designer » de paysage. D'un point de vue plus étroit,

professionnel et contemporain, le projet de paysage est l'activité du paysagiste-concepteur, une spécialité développée comme telle en France à partir de la Reconstruction post-1945 (pour aller plus loin sur cette définition du paysagiste concepteur, voir : Claramunt, Jacotot, Mosbach, 1989).

ne produisant pas d'attractivité. En lutte frontale contre cette banalisation, le paysage comme relation défend à l'inverse la riche complexité qui naît d'une adaptation singulière au lieu, avec les ressources en place.

- L'abstraction, troisième forme du simplisme, est une forme de confort et de pouvoir qui conduit aux conflits et aux blocages. Il est plus facile de baigner dans l'abstraction que de se frotter au réel, plus simple de se réunir dans une salle que d'arpenter ensemble le terrain. En salle, chacun aura ses idées bien arrêtées, forgées par sa connaissance propre du problème en jeu, et adoptera volontiers une posture idéologique exprimant ses intérêts stricts, refermés sur eux-mêmes : une forme de déréalisation maligne est à l'œuvre. Dans ces conditions, il est très difficile de faire bouger les positions, de trouver un terrain d'entente : les conflits sourdent, les blocages se créent. Mais sur le terrain, l'approche paysagère propose une expérience commune pour percevoir différemment, et de façon partagée, le réel. Une sorte de vérité première, ou primale, émerge de cette expérience. Ce renouvellement des regards, ravivés à la faveur de l'expression sensible, favorise le rapprochement entre l'intérêt personnel (ce que j'aime de ce territoire) et l'intérêt commun (ce que nous aimons de ce territoire). La co-construction de ces valeurs partagées immédiatement perceptibles dissout le poison de l'idéologisation et offre un terrain pour des débats fertiles.

Une expérience d'hybridation des savoirs de concepteur et d'ingénieur au service d'un projet commun spatial et agricole

En quoi cette démarche paysagiste, telle qu'elle est enseignée dans les écoles de paysagiste concepteur, rejoint-elle les théorisations récentes et francophones sur le design territorial ? Qu'apporte-t-elle et en particulier comment peut-elle accompagner des projets agricoles ?

Pour répondre concrètement à cette double question, une expérimentation particulière d'hybridation des savoirs et savoir-faire d'élèves concepteurs et d'élèves ingénieurs peut être prise comme témoin. Des ateliers pédagogiques « agro-paysage » réunissant des formations de concepteur paysagiste, d'élèves chercheurs sur le projet de paysage, avec des formations d'ingénieurs agronomes, au niveau Master 2⁷,

sont conduits depuis 2012 dans le Vexin, avec le portage des écoles et du centre d'Eco-Développement de Villarceaux. Ce centre est financé par la Fondation Charles Léopold Meyer pour le progrès de l'homme⁸. Ces séminaires-ateliers se déroulent sur une semaine intensive à l'automne, avec une thématique et des sites de projet changeant chaque année. Ces choix sont faits en lien avec les enjeux écologiques contemporains, ainsi qu'en écho à des préoccupations locales et des controverses concernant l'aménagement et l'agriculture. L'objectif de ces ateliers dès leur origine repose sur la conviction de la part des enseignants que l'accompagnement des transitions écologiques, que ce soit de l'agriculture dans son rapport à la ville et à l'écologie, ou de l'urbain dans son rapport aux espaces ouverts et à l'alimentation, nécessite de recréer des liens chez des professionnels aujourd'hui sectorisés (Bonin, Sanson, Toublanc, 2013). Ces liens entre conception, dessin du projet d'une part, et ingénierie, savoirs scientifiques et techniques d'autre part étaient bien plus forts avant l'accroissement exponentiel des savoirs scientifiques et techniques. Cette idée des « solutions paysagères pour territoires en transition » est largement documentée aujourd'hui (c'est le sous-titre d'un manifeste du collectif Paysages de l'après pétrole publié en novembre 2014 ; mais voir aussi Janin, 2017 ; Chabot, 2015 ; ou sur les questions énergétiques le hors-série de la revue *Urbanisme* n°64 « Nouveaux paysages énergétiques », juin 2018).

En nous appuyant sur ce qui a été développé dans la jeune revue *Sciences du design*, sous la direction de Stéphane Vial et d'Alain Findeli, mais aussi sur ce qu'a proposé le géographe Luc Gwiazdzinski qui porte plus particulièrement sur la dimension territoriale du design, on peut tenter de dégager des orientations théoriques originales similaires, qui permettent donc de préciser la spécificité de ces démarches. Nous allons développer trois de ces orientations théoriques, parce qu'elles nous semblent essentielles, caractéristiques, et croisent l'ensemble de ces lectures et de l'expérience pédagogique évoquée (figure 1). L'analyse est faite à partir des objectifs déclarés, et des éléments du programme des ateliers pédagogiques, elle s'appuie également sur les évaluations des élèves post-atelier, où ils ont été invités à s'exprimer notamment en rédigeant une note de réflexion sur les relations entre agronomes et paysagistes.

⁷ Pour l'agronomie, de 2012 à 2015, c'est AgroCampus Ouest Rennes, et sa spécialité Agriculture durable et développement territorial, ADT, qui était impliquée, sous la direction de Marion Diaz. Depuis 2016, c'est l'ENSAIA de Nancy, et sa spécialité Agricultures et développement des territoires, sous la direction de Marc Benoît et d'Agnès Fournier qui participe au séminaire. Pour les formations paysagistes, l'Ecole Nationale Supérieure de Paysage de Versailles est impliquée depuis l'origine, avec les élèves du master 2 Théories et démarches du projet de paysage, et des élèves du cursus de paysagiste

concepteur (3^e et/ou 4^e année), sous la direction de Sophie Bonin, Bertrand Folléa et Monique Toublanc. Des paysagistes, architecte ou urbaniste ont participé à l'encadrement de ces séminaires-ateliers selon les années : Baptiste Gallineau, Marie Antoni, Roberta Pistoni, Claire Fonticelli.

⁸ Le séminaire conjoint entre les deux établissements a été soutenu auprès de la Fondation par Baptiste Sanson, ingénieur agronome, qui l'a aussi animé jusqu'en 2016, et depuis par Gaëlle des Déserts, urbaniste-paysagiste, avec le soutien en continu d'Héloïse Boureau, agronome.

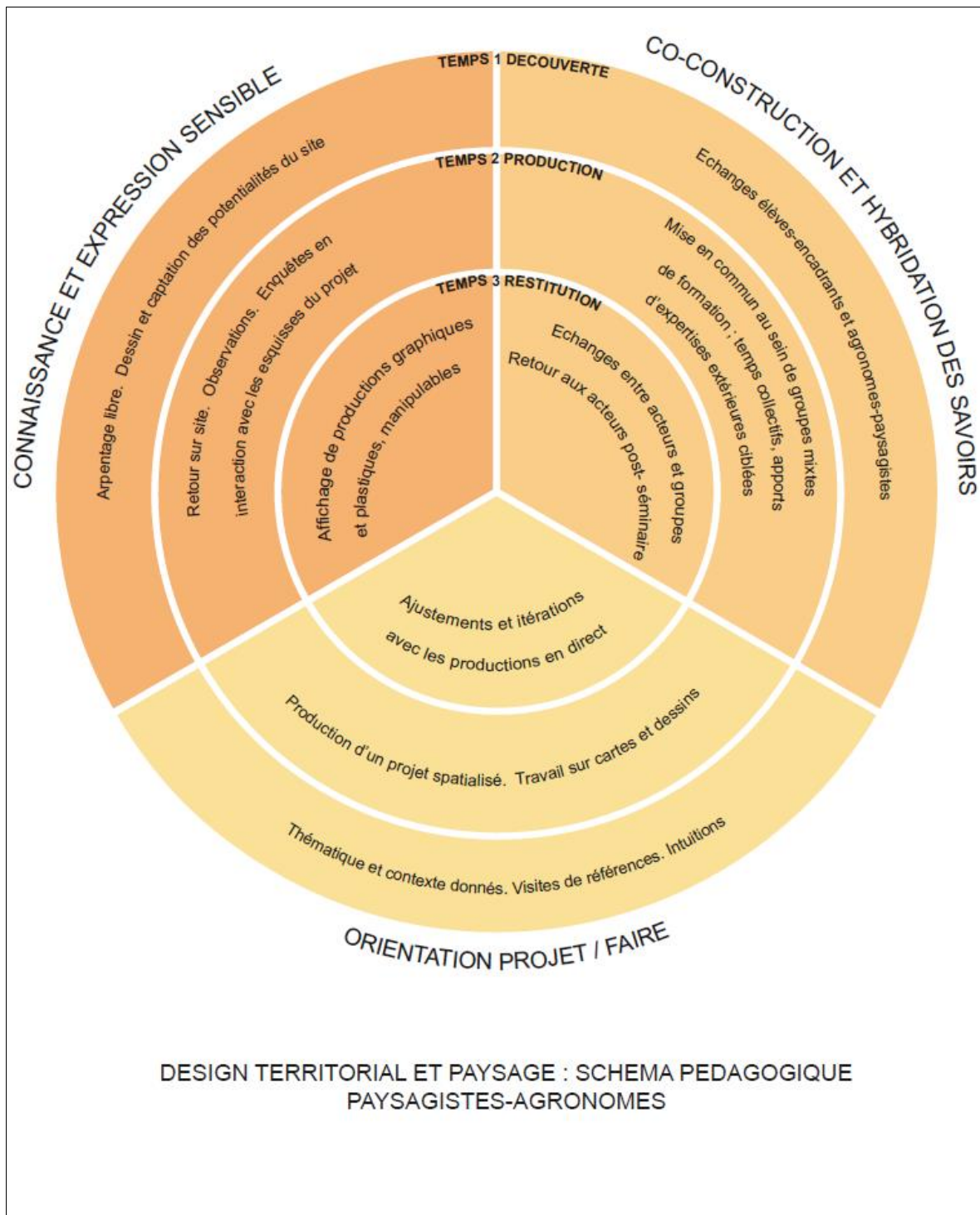


Figure 1 : Trois orientations caractéristiques appliquées au déroulement des séminaires Agropaysage

L'ouverture au langage de l'approche sensible et du dessin

L'entrée dans le sujet par une approche visuelle et sensible des sites d'étude constitue toujours la première activité proposée dans ces séminaires. Le groupe des deux formations mêlées découvre les sites par la marche et les interactions entre étudiants, avec peu d'informations préalables. La rencontre avec les acteurs est reportée à plus tard, ou dans un second temps de la visite. Mais il est demandé à chaque formation d'exprimer ce qu'elle remarque, ce qui l'étonne, ce qui intrigue au fil de la marche et de points d'arrêt prévus pour la relation au thème abordé. Cette façon immersive et implicite d'aborder le site, alors que les élèves savent qu'ils auront plus tard à faire des propositions d'aménagement (ou de ménagement !), n'est pas si évidente pour les élèves ingénieurs, qui sont bien plus habitués à recevoir une masse d'informations lors du « terrain », et ne s'attendent pas à se retrouver sollicités, à être les propres acteurs de leur visite. Mais rapidement, du fait que chaque formation a des façons de voir particulières, et que l'on saisit très vite cette complémentarité, le jeu s'instaure, et chacun comprend que par ces regards croisés, sa propre vision est relativisée, voire mise en cause, et qu'ainsi une mise en perspective se construit. Pour un des élèves paysagistes, les agronomes s'avèrent avoir « une ouverture au paysage souvent trop esthétisante et visuelle » ; au fil de la marche, les agronomes eux réalisent que la « lecture de paysage », par le dessin, a des vertus révélatrices de l'invisible. Le dessin est un outil de révélation des motifs ou des lignes du paysage, susceptible de mettre en relation géologie et morphologie, structuration spatiale liée à l'eau ou au climat, usages et empreintes des hommes. Ainsi, ils sont étonnés de la force du dessin comme outil de synthèse. L'un d'eux dit avoir « constaté la puissance du dessin ». Ils découvrent – c'est ainsi qu'ils le racontent – que le dessin est aussi une prise de position, révélatrice de forces ou de problèmes. C'est ainsi qu'un des participants agronomes à la fin de l'atelier pédagogique de 2017 a suggéré de réintroduire le dessin dans la formation des ingénieurs.

Cela correspond à ce que Luc Gwiazdzinski désigne comme « l'expérience collective et le partage du sensible » (p. 473), évoquant aussi Jacques Rancière ; et à la réintégration du sensible que l'on a évoqué dans la deuxième partie. Le dessin est un outil qui permet non seulement de représenter, mais aussi de formaliser et de capitaliser cette expérience sensible. Il s'agit de prendre connaissance du terrain, d'en garder une trace aussi pour soi-même, de retenir l'essentiel de l'expérience d'une marche ou d'une visite de terrain (« emporter le site » pour reprendre un intitulé d'un module pédagogique du cursus de paysagiste concepteur). Mais plus que cela, le dessin ou la description initiale du paysage vise à dégager les lignes et les motifs qui structurent l'organisation spatiale, à saisir l'histoire dont cette structure est le produit, et enfin, le regard sensible, formalisé par le dessin, sert à « inventer le paysage au sens archéologique, c'est-à-dire le décrire en extrayant les potentialités » (Tiberghien, éditeur *Carnets du Paysage* n°24 *Du Dessin*, 2013).

L'orientation par le projet, le « faire »

Le mot projet est bien connu et pratiqué par les ingénieurs comme par les paysagistes concepteurs. Mais la démarche paysagiste, comme celle des autres professions de conception d'espace (architecture, urbanisme) est dans son amorce orientée projet, là où la démarche d'ingénieur commence par une analyse ou des mesures. Cette distinction n'est pas évidente du point de vue théorique, mais l'expérience menée dans les ateliers Agropaysage amène les participants à très vite se rendre compte de cette différence d'approche. Le rôle essentiel du « terrain commun » pour un travail d'équipe aux frontières disciplinaires est confirmé (Riaux, Massuel 2014). Cela conduit d'ailleurs à des critiques de la part des agronomes participants, exprimées au moment du séminaire : ils voudraient une meilleure introduction au contexte, un apport de savoirs sur ce terrain en amont de la visite, alors que les paysagistes demandent plutôt d'aborder le site avec le maximum d'autonomie, et de dépouillement préalable pour ne pas être « prisonnier » des savoirs acquis et des visions établies. Une des principales difficultés qu'expriment les agronomes dans le travail en commun est que « les paysagistes vont trop vite », sous-entendu de façon trop osée et légère par rapport à la prise de connaissance du site ; mais aussi trop vite pour que l'expertise agronomique puisse s'installer en amont du projet. C'est donc la temporalité tout autant que l'entrée par le terrain qui est en jeu dans cette distinction entre projet d'ingénieur et de concepteur. La démarche paysagiste a recours en effet, très en amont, à l'intuition et à une quête d'immédiateté de la compréhension et de la saisie du site, parce que l'objectif est d'emblée tourné vers l'action. Ce n'est pas le diagnostic de fond qui domine, une prise en compte d'un maximum de données, mais le repérage des forces à valoriser, des faiblesses à réparer (démarche qui peut par ailleurs évoquer les méthodes type SWOT, bien connues des ingénieurs). Ces forces et faiblesses, ou cette saisie de la structure et de l'organisation d'un site du point de vue de l'action, concernent aussi bien les données physiques (relief, expositions climatiques, eau, végétal, proportions) que les ambiances, aussi bien les usages constatés que ceux qui sont imaginables. L'apprentissage de ce qu'on pourrait appeler une « lecture globale » par analogie avec les méthodes d'apprentissage scolaire de la lecture de la langue, est au cœur de la formation des paysagistes, et le gros de la justification d'un cursus composé pour moitié d'atelier, c'est-à-dire de mise en situation et d'apprentissage de la démarche de projet (l'autre moitié étant consacrée aux « savoirs disciplinaires », dont certains sont pourtant aussi tournés vers l'action, comme l'écologie).

Alain Findeli explique que cette attitude par rapport à l'action, cette projection pourrait-on dire littéralement, est une distinction forte, voire problématique, avec les sciences : « le design considère le monde comme un projet alors que les sciences le considèrent davantage comme un objet. La relation sujet/objet s'en trouve radicalement modifiée, car pour les disciplines du projet, le sujet est nécessairement engagé, situé, dans son objet » (Findeli, cité par Vial, 2015, p. 32). La « visée projective » est une dimension épistémologique propre au design qui doit être étudiée et

considérée comme telle dans la recherche scientifique (Findeli, 2015, p. 50).

La co-construction avec les usagers et les acteurs, par la pluridisciplinarité

Historiquement, la fondation qui accueille les séminaires Agropaysage organisait tous les ans une semaine uniquement avec les élèves d'une formation d'ingénieur agronome, de Rennes, qui se penchaient sur une grille d'indicateurs de la durabilité de l'exploitation, en transition agroécologique, selon la méthode IDEA (Zahm et al., 2008). L'appel à une mutualisation avec des paysagistes est d'abord venu d'un souhait d'élargir ce suivi agronomique, qui était pourtant large (les dimensions sociales et économiques étaient par exemple aussi prises en compte), vers la question de l'organisation spatiale de l'exploitation dans sa relation avec le territoire environnant. Ainsi les thématiques suivantes ont été explorées :

- Les relations ville-agriculture autour du concept de lisière agri-urbaine, en 2012 et 2013, en relation avec des élus et des services techniques de municipalités périurbaines à l'ouest de Cergy-Pontoise (Bonin, Lheureux, Lefebvre, 2015),
- La diffusion des innovations agroécologiques aux exploitations environnantes, et l'accueil du public local sur des exploitations, en 2014 et 2015, en relation avec les agriculteurs et avec les porteurs d'activités de nature ou de patrimoine (associations, golf, château),
- La remise en continuité des rivières pour leur restauration écologique, ainsi que les périmètres de captage d'eau potable, en 2016 et 2017, en relation avec le Parc Naturel Régional du Vexin et les acteurs de la gestion de l'eau et des rivières (agence de l'eau, agence française de la biodiversité, syndicats de rivière). Les rencontres avec les acteurs sur le terrain et la restitution finale publique des projets des élèves sont à chaque fois l'occasion, du fait que le paysage parle à tous, de créer un dialogue, de mettre ensemble des personnes qui échangent peu ou pas du fait de leurs intérêts divergents ou sectorisés. De plus, les projets de paysage construits par les étudiants, imaginaires, utopiques, mais construits à partir de l'expérience de terrain et des rencontres, permettent à chacun de prendre du recul, voire de réfléchir à de nouvelles options possibles, à des scénarios tiers, alternatifs, par rapport à ceux proposés par des expertises sectorisées, et à ce qui existe et auquel les acteurs sont attachés. Ainsi se manifeste une propriété de la démarche paysagère, au sens cette fois non pas seulement du travail du projet de paysage, mais au sens du sujet du paysage focalisant la recherche, et du paysage comme objet politique, qui est de favoriser une mise en commun autour de valeurs partagées ou à partager (cf. Sgard, 2010).

C'est certainement par cette dernière propriété, étroitement liée à la « matière » sociale, politique et vivante que constituent les paysages, que la démarche du projet de paysage est singulière et distincte de celle du design territorial, telle que décrite par les théoriciens du design que nous avons cité. C'est aussi cette qualité socio-politique qui rend le dialogue avec les agronomes non seulement fécond

mais même essentiel dans la perspective des changements de systèmes de production qui sont en cours.

Conclusion : Passer à l'acte

Si de telles expériences de recherche et d'enseignement croisées entre paysagisme et agronomie sont rares, les propositions d'étudiants paysagistes sur l'agriculture et les paysages agricoles sont en revanche innombrables. On ne compte plus le nombre de travaux de fin d'études sur le sujet. Mais ces tombereaux de projets ne franchissent pas les murs des écoles. Au-delà de l'enthousiasme qu'ils peuvent susciter au moment de leur soutenance, ils sont versés dans les rayonnages des bibliothèques et se diffusent peu dans les pratiques. Car dans le monde professionnel, la concrétisation ne s'opère pas faute de commande. Certes les plans de paysage élaborés à l'échelle intercommunale, souvent à la faveur d'un soutien du Ministère de l'environnement, identifient très clairement les enjeux en matière de paysage agricole parmi les autres. Les plans de paysage dessinent des modes d'évolution et de transformation et élaborent des programmes d'actions sur différents points touchant à l'agriculture : la protection et la reconquête du foncier, la richesse paysagère et écologique de l'espace, l'adaptation des pratiques aux milieux et paysages, la gestion des espaces, le développement de l'agriculture urbaine et périurbaine, le développement de l'agri-tourisme, l'inscription des bâtiments et équipements dans le paysage. Mais les budgets modestes de ces plans de paysage à caractère généraliste laissent peu de possibilités pour une présence d'agronomes au sein des équipes pluridisciplinaires ou pour une précision à l'échelle de l'exploitation, qui permettrait d'approfondir les possibilités d'amélioration à la fois économique, paysagère et écologique de l'espace agricole. A l'aval de ces réflexions, faute d'organisation, d'ambition et de soutien d'ensemble, le passage à l'acte reste au mieux anecdotique. On n'a jamais vu le Ministère de l'agriculture, tutelle de deux écoles nationales de paysage, passer la moindre commande à un paysagiste. On ne parvient pas à élaborer et mettre en œuvre des plans de paysage spécifiquement agricoles, ni à l'échelle de l'exploitation, ni à l'échelle territoriale communale ou intercommunale, ni à l'échelle départementale ou régionale. Ce n'est que dans de rarissimes cas particuliers familiaux, lorsqu'un enfant paysagiste-concepteur reprend l'exploitation agricole des parents, que des projets de paysages agricoles se concrétisent : l'article de Lucie D'Heygère dans ce numéro en témoigne, tout comme les actions des frères Rémi et Pierre Janin, paysagiste et architecte, dans leur exploitation de la Loire. Leur travail sur la ferme de Vernand a reçu le Prix spécial du jury du Grand Prix National du Paysage 2016. L'exploitation familiale est devenue un laboratoire mais aussi une vitrine de ce qu'il est possible de faire en matière de projet agricole guidé par le paysage et réciproquement (Janin, 2017 ; voir aussi la contribution de Pierre Janin à l'exposition Capital Agricole – chantiers pour une ville cultivée, au pavillon de l'Arsenal, Paris, 2018). A l'échelle du projet urbain, faute d'anticipation programmatique, l'espace agricole reste encore largement perçu comme un vide constructible pour les aménageurs, plutôt que comme un espace structurant de la ville

contemporaine. Il faut développer des trésors d'imagination pour concrétiser l'approche syncrétique agri-urbaine et la pérenniser dans le temps. L'écoquartier de Montévrain (Seine-et-Marne) constitue à ce titre un exemple prometteur de design agri-urbain : il a réussi à s'organiser autour d'un cœur agro-urbain de 20 ha soustraits à l'urbanisation prévue à l'origine, et consacrés au maraîchage⁹. A l'échelle intercommunale, il n'existe en France qu'une seule expérience de « Schéma intercommunal d'aménagement des lisières urbaines », en charge d'organiser le développement agri-urbain par la matérialisation d'espaces concrets de transition, d'échange et d'interface entre urbanisation et agriculture, en lieu et place des vieux zonings de constructibilité/inconstructibilité toujours à l'oeuvre. Il concerne les 53 000 ha de la Communauté d'agglomération TCO à La Réunion¹⁰. Il est plus que temps que les pouvoirs publics se saisissent de la démarche paysagère pour démultiplier ces expériences innovantes et promeuvent un design territorial qui concilie les attentes sociétales complexes portées sur l'espace agricole : à la fois lieu de production alimentaire et énergétique rentable, sain et propre, et lieu d'aménité attractif, riche et accessible.

Références bibliographiques

Benoît M., Rizzo D., Marracini E., Moonen A. C., Galli M., Lardon S., Rapey H., Thenail C., Bonari E., 2012, « Landscape agronomy : a new field for adressing agricultural landscape dynamics », *Landscape Ecology*, 27, p. 1385-1394.

Benoît M., Deffontaines J.-P., Lardon S., 2006, *Acteurs et territoires locaux, pour une géoagronomie de l'aménagement*. Quae.

Bonin Sophie, 2013. « Patrimonialisation des paysages de grandes cultures : la plaine de Versailles et son association patrimoniale », *L'Espace Géographique*, éd. Belin, t. 42, n°3, p. 227-240.

Bonin Sophie, Sanson Baptiste, Toubanc Monique, 2013, « L'agriculture, ça regarde les paysagistes ... Le paysage, ça regarde les agronomes - Réflexions autour d'une expérience pédagogique pluridisciplinaire entre Vexin et ville nouvelle », in Odile Marcel, Baptiste Sanson (dir.), *Paysages de l'après pétrole ?*, collection Passerelle, Ritimo/La compagnie du paysage, p. 175-181.

Bonin Sophie, Lheureux Sophie, Lefebvre Camille, 2015, « Landscape architecture and agronomy: an interdisciplinary teaching experimentation », in Glorio Niin, Himansu Sekhar Mishra (ed.), *Landscapes in Flux: Book of Proceedings*. European Council of Landscape Architecture Schools, p. 330-337. (<http://www.digar.ee/arhiiv/et/raamatud/43664>).

Bonnin P., Berque A., Ghorra-Gobin C., 2006, *La ville insoutenable*, Belin.

Bourde A.-J., 1967, *Agronomie et agronomes en France au XVIIIe siècle*, SEVPEN.

Chabot P., 2015, *L'Age des transitions*, PUF.

Claramunt M., Jacotot P., Mosbach C., 1989, « Le paysagiste, du jardinier au prospecteur de sites. Une profession et sa formation ». *Les Annales de la recherche urbaine*, N°44-45, p. 195-204.

Davodeau, H., 2007. « La boîte noire du projet de paysage », acte du colloque INRA SFER.

Findeli A., 2015, « La recherche-projet en design et la question de la question de recherche : essai de clarification conceptuelle », *Sciences du design*, 1, PUF, p. 43-55.

Folléa B., 1995, « De l'espace vide au paysage ouvert : la ville régénérée à la source de ses vides », *Paysage et Aménagement* n° 30.

Folléa B., 2011, « Le paysage comme relation », *Carnets du paysage* n° 21, Actes Sud.

Folléa B., 2017, « La marge au centre », *Cahiers de l'Ecole de Blois* n° 15.

Folléa B., 2018, « L'indiscipline du paysage », *Cahiers de l'Ecole de Blois* n° 16.

Gwiazdzinski L., 2015, « Le design territorial nouvelle frontière de l'action publique. » dans P. Scherer (dir.), *La 27ème région. Chantiers ouverts au public*, La Documentation française, pp.470-482.

Jacobsohn A., 2019, « Le Nôtre et La Quintinie font école : deux jardiniers, un artiste-ingénieur et un savant-cultivateur » dans Audouy M., Santini C. (dir.), *André Le Nôtre. De l'héritage à l'action*, Actes Sud - ENSP (à paraître).

Janin R., 2017, *La ville agricole - L'agriculture vit une révolution urbaine sans précédent traduisant un changement de civilisation profond*, Openfield.

Keravel S., 2015, *Passeurs de paysages -Le projet de paysage comme art relationnel*, éditions MétisPresses.

Michaud Y., 2015, « L'idée d'une science du design : trois concepts et leurs implications », *Sciences du design*, 1, PUF, p. 12-19.

Donadieu P., 2009, « Éléments pour une histoire de la recherche à l'École nationale supérieure du paysage de Versailles (ENSP) », *Projets de paysage*, publié le 26/06/2009.

Mosbach C., Claramunt M., Jacotot P., 1989, « Le paysagiste, du jardinier au prospecteur de sites. Une profession et sa formation. » *Les Annales de la recherche urbaine*, N°44-45, pp. 195-204.

Prost L., Berthet E.T.A., Cerf M., Jeuffroy M.-H., Labatut J., Meynard J.-M., 2016, *Innovative design for agriculture in the move towards sustainability: scientific challenges*. *Research in Engineering Design*, Springer Verlag.

⁹ Ecoquartier de Montévrain : maître d'ouvrage EPA Marne, maître d'œuvre paysage urbanisme : agence Folléa-Gautier paysagistes urbanistes. Surface : 150 ha ; programme : 2.000 logements collectifs, individuels et intermédiaires, équipements sportifs, scolaires et culturels, espaces publics et paysagers ; 20 ha d'agriculture urbaine – en cours depuis 2011.

¹⁰ Schéma intercommunal d'aménagement des lisières urbaines : maître d'ouvrage Communauté d'agglomération TCO, maître d'œuvre : agence Folléa-Gautier paysagistes urbanistes -2009. Le Schéma des lisières urbaines est traduit au SCOT et aux PLU.

Raynaud M., Wolff P., 2009, *Design urbain : approches théoriques*, Trames.

Rey A. (dir), 2000, *Dictionnaire historique de la langue française*, Le Robert.

Sgard A., 2010, « Le paysage dans l'action publique : du patrimoine au bien commun », *Développement durable et Territoires*, vol. 1, n°2. <http://developpementdurable.revues.org/8565>.

Steele C., 2016, *Ville affamée, comment l'alimentation façonne nos villes*, éd. Rue de l'échiquier (1^{ère} édition anglaise en 2008).

Tiberghien G., 2013, « Du dessin », *Carnets du paysage*, 24, Actes Sud.

Toublanc M., Bonin S., 2012, « Planifier les trames vertes dans les aires urbaines : une alliance à trouver entre paysagisme et écologie », *Développement durable et Territoires*, vol. 3 n°2, juillet 2012. URL : <http://developpementdurable.revues.org/9347>.

Vial S., 2014, « De la spécificité du projet en design : une démonstration ? », *Communication & Organisation*, n°46, 2, Presses Universitaires de Bordeaux, p. 17-32.

Vial S., 2015, « Qu'est-ce que la recherche en design ? Introduction aux sciences du design », *Sciences du design*, 1, PUF, p. 20-34.

Zahm F., Viaux P., Vilain L., Girardin P., Mouchet C., 2008. « Farm Sustainability Assessment using the IDEA Method. From the concept of farm sustainability to case studies on French farms ». *Sustainable Development*, vol. 16, pp. 271-281.

Remerciements

Ce texte a grandement bénéficié des relectures critiques et constructives de Marc Benoit, Olivier Bories, ainsi que d'Antoine Jacobsohn, responsable du Potager du Roi et historien des jardins de production. Nous les en remercions bien vivement.